

Le travail dur de la mémoire: la vraie mémoire a besoin de noms et de visages

Hanna Papanek (USA)

Atelier: JETE - Pont de mémoire, Société Auwillaraise de Contacts Franco-Allemands (SFA) – Auwillar, France, 7-12 Juillet 2009

(Présenté par Jeannette Brenner le 10 juillet 2009)

Je regrette de ne pas pouvoir être avec vous aujourd'hui -- pour un moment de réflexion sur un passé qui ne passe pas -- et je vous remercie de m'avoir invitée.

Le travail de la mémoire est dur -- mais nous ne devons pas perdre les mémoires des guerres et autres horreurs du vingtième siècle. Il faut les utiliser pour y penser, pour faire notre mieux pour les éviter à l'avenir. Mais bien que les témoins en vie peuvent nous aider dans ce travail, on ne peut pas toujours compter sur leur présence -- le travail dur de la mémoire doit continuer au-delà de leurs témoignages. C'est là votre devoir!

L'histoire de la famille Kurzweil nous donne occasion de réfléchir sur des personnes concrètes qui n'ont pas survécu à la Shoah. *La vraie mémoire a besoin de visages et de noms...* et non seulement de chiffres. Il faut tenter de revoir les personnes perdues comme elles étaient en vie -- comme vous pouvez les voir dans la photo des jeunes filles en Septembre 1939, le jour de leur arrivée à la Maison d'Enfants à Montmorency.



Celle à droite est Adèle Kurzweil -- elle était une de mes amies dans la Maison d'Enfants à Montmorency pendant les premières années de la deuxième guerre mondiale. Je sais maintenant qu'elle n'était pas heureuse du tout à la Maison d'Enfants, séparée de ses parents qui étaient à Paris, ayant le mal du pays pour sa ville natale en Autriche. Mais à l'âge de douze et treize ans, je ne le savais pas. Je l'ai seulement appris en 1997 de ses lettres à ses parents, que j'ai examiné (et traduit de l'allemand) au Musée de la Résistance et de la Déportation à Montauban, avec l'assistance de M. Jacques Latu et M. Pascal Caïla.

Après la guerre, aux États-Unis, on m'avait dit qu'Adèle n'a pas survécu -- sans me raconter les détails. Je pense que je n'ai pas demandé de questions... je le savais -- mais je ne le savais pas vraiment. J'ai découvert son histoire tragique seulement quand j'ai commencé mes recherches sur l'histoire de ma famille et de mes amis, quarante ans plus tard. Mes recherches étaient parfois insupportables, mais je sais qu'elles étaient aussi indispensables -- non seulement pour moi, mais pour l'histoire concrète des crimes de la *Shoah*. *La mémoire a besoin de noms et de visages...* .

Printemps 1996, assise dans les archives du Centre de Documentation Juive Contemporaine à Paris, devant moi un livre de Serge Klarsfeld sur les enfants tués dans la Shoah, page après page de vieilles photos, je vois soudainement une photo que je reconnais bien: mon amie Adèle. Elle me regarde de la page comme un cadavre du cercueil -- c'est un choc terrible. À mains tremblantes, je donne le gros livre à un jeune archiviste pour me faire faire une photocopie. Je lui dis « j'ai trouvé une copine ». À côté de la photo, il y a une page de « La Dépêche du Dimanche » du 14 Novembre 1993, intitulée « Le Journal d'Adèle K. ». Avec l'information dans cet article, je décide immédiatement de contacter l'ancienne école d'Adèle à Montauban.

Peux de temps après, je visite Montauban -- Mme Monique Lagarde s'en souviendra car c'est elle qui m'a fait un accueil chaleureux. Là j'ai commencé mes recherches sur les exilés autrichiens socialistes qui ont trouvés à Montauban un endroit d'asyle - - un asyle qui permettait à quelques familles (comme celle du jeune ami que j'ai marié après la guerre) de survivre et de partir de la France d'une manière souvent illégale. Autres familles, come les Kurzweils, n'ont pas réussi de s'enfuir d'un pays soudainement devenu un piège.

Cette histoire est bien documentée mais pas toujours connue: c'est un exemple des méthodes criminelles de régimes qui s'engageaient dans le génocide -- comme les Nazis -- et ceux qui collaboraient avec eux -- comme le gouvernement de Vichy. Article 19 de l'Armistice allemand-français du 22 juin 1940 prévoyait que « le gouvernement français et tenu de *livrer sur demande* tous les ressortissants allemands désignés par le gouvernement du Reich et qui se trouvent en France... ».

En conséquence, Vichy ne donnait aucun Visa de Sortie aux ressortissants allemands et autrichiens, bien qu'ils avaient des Visas d'Entrée et Visas de Transit pour autres pays. La seule possibilité était la sortie illégale ou la clandestinité...